



**DIRECTION DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC
(DIP)**

**ANALYSE DE L'EXECUTION DU
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PUBLIC
2012/2013**

Décembre 2013

Table des matières

INTRODUCTION	3
I.- CONTEXTE D'ELABORATION DU BUDGET 12/13	3
Objectifs.....	3
Priorités	4
II.- LE BUDGET 2012-2013.....	4
<i>Des Eléments clés de l'élaboration du budget 2012-2013</i>	4
<i>Des éléments clés de l'exécution du budget 2012-2013</i>	5
III.- LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2012-2013.....	5
Répartition par Pouvoir et par Secteur	6
IV. EXECUTION FINANCIERE DU PIP 2012-2013 / RESSOURCES NATIONALES	6
LES CREDITS DU TRESOR PUBLIC.....	7
<i>Secteur Economique</i>	8
<i>Secteur Politique</i>	9
<i>Secteur Socioculturel</i>	10
LES AUTRES FONDS DE CONTREPARTIE.....	11
V. Ressources Externes.....	11
Les chiffres clés du financement externe	12
Exécution financière des Ressources Externes	13
Décaissements des Ressources Externes hors PETROCARIBE	14
Décaissements PETROCARIBE.....	14
Considérations sur les financements externes.....	15
VI. CONSIDERATIONS GENERALES	16
CONCLUSION:.....	18
ANNEXES.....	19

INTRODUCTION

La mise en œuvre de politiques publiques en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations et l'assurance d'un décollage vers le développement passent par l'adoption de budgets qui adressent les besoins réels et qui tiennent compte des priorités établies. Dans le but de faciliter l'adaptation de la programmation annuelle des investissements publics à ces priorités, l'analyse de l'exécution du budget de l'exercice 2012-2013 s'avère importante. Il est important, toutefois de noter que, tenant compte qu'à date les bilans sectoriels d'exécution devant permettre d'apprécier la performance des secteurs ne sont pas encore soumis, cette analyse se base exclusivement sur les données relatives au décaissement fournies par le MEF notamment à travers la Direction du Trésor.

I.- CONTEXTE D'ELABORATION DU BUDGET 12/13

Le rôle des dépenses publiques est déterminant tant dans la productivité du capital privé que dans la croissance économique en général. Ainsi, entraîné dans la trajectoire du Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH), le budget de l'exercice 2012-2013, en adéquation avec les priorités du Gouvernement, a été conçu dans l'hypothèse d'un environnement macroéconomique optimiste tant sur le plan interne que sur le plan externe, se basant sur les projections de croissance de l'économie mondiale faites par les institutions de Bretton Woods. Un taux de croissance de 6.9% a été fixé, assorti d'un ensemble de mesures fiscales et douanières. Une telle performance devait permettre une reprise de l'économie nationale sur une base durable et susciter le recul de l'extrême pauvreté, amplifiée dans le pays depuis le séisme de 2010.

Objectifs

Suivant les prévisions, l'économie devrait croître à un rythme 6,9%. Un tel objectif reposait à la fois notamment sur la mise en place de mesures de bonne gouvernance ; un important effort d'investissement public en hausse de 15,7% par rapport à l'exercice antérieur ; une mobilisation de l'investissement privé orienté vers la stimulation des exportations desquelles une hausse de 7,7% était attendue ; une dynamisation de la production agricole. La consommation et l'emploi quant à eux, devaient croître de 7.2% et de 8.4% respectivement sur la même période.

Priorités

Le budget de l'exercice 2012-2013, expression chiffrée des choix de politiques publiques de la période, reflète les priorités, déjà identifiées et connues sous l'appellation des «5E» exprimés par le Président de la République. Il s'agit spécifiquement :

- d'amorcer une croissance économique accélérée propulsée par des mesures de réformes fiscales et de modernisation de l'Etat, de bonne gouvernance, par le développement touristique et le développement régional ;
- de poursuivre le renforcement de l'Etat de droit et le raffermissement de la sécurité publique ;
- de faciliter l'accès à tous à l'éducation et d'en améliorer la qualité ;
- de favoriser la régénération de l'environnement en passant par l'aménagement du territoire, la reconstruction des bâtiments publics, le relogement des populations déplacées à la suite du séisme ;
- de consolider la production nationale par le renforcement des capacités de PME ;
- de développer une politique de prévention des catastrophes naturelles et de réduction systématique de la vulnérabilité du pays ;

Ces priorités ainsi déclinées sont appelées à être matérialisées à travers des interventions dans les différents secteurs de la vie nationale. Le résumé du budget 2012-2013 permettra de présenter l'évolution prévue des grands agrégats et de mettre l'accent sur les chiffres clés liés à la répartition sectorielle du Programme d'investissement public financé tant à partir des ressources nationales que des ressources externes.

II.- LE BUDGET 2012-2013

Des Eléments clés de l'élaboration du budget 2012-2013

Adopté sur la base de consensus entre les Pouvoirs Exécutif et Législatif, le budget 2012/2013 a prévu des voies et moyens de l'ordre de 131.54 milliards de gourdes en hausse de 8.7% comparé au précédent exercice. De ce montant, 65.68 milliards de gourdes proviennent de ressources domestiques dont 52 milliards de gourdes de recettes fiscales et douanières et 13.68 milliards de gourdes en financement interne ; les ressources externes comptent pour 65.86 milliards de gourdes provenant essentiellement de l'Appui Budgétaire Général (ABG). Le PIB réel était

appelé à croître au taux de 6.9% et l'inflation devait être contenue dans la limite de 6.5%. Conscient du rôle moteur des investissements publics dans la croissance, le gouvernement s'était engagé à leur octroyer 67.01% des dépenses publiques, induisant une augmentation de 15.7% en terme de financement national et de 8.9% en terme global par rapport au précédent exercice. Pour ce qui est des crédits budgétaires alloués au PIP, 26.229 Milliards de gourdes sont composées de ressources nationales dont 18.011 Milliards de gourdes du Trésor Public et 8.218 Milliards des AFC, le reste est programmé sur les ABG dans lesquels les fonds petro caribe pourvoient 22.29% des crédits.

Des éléments clés de l'exécution du budget 2012-2013

Tôt dans l'année fiscale 2012-2013, soit seulement au cours du deuxième mois, l'exécution du budget 2012-2013 allait être compromise par la survenance des cyclones Sandy et Isaac. Ainsi vont surgir d'autres besoins à satisfaire et d'autres contraintes aptes à contrarier la perception des ressources fiscales. En effet, les 52 Milliards de gourdes de recettes fiscales budgétisées ont dû être révisées à la baisse et les réalisations n'ont été au 30 septembre que de 44.6 Milliards de gourdes malgré les mesures de redressement prises. Par ailleurs, des 4.17 Milliards de gourdes d'appuis budgétaires programmés, les décaissements se sont élevés à 3, 411, 336,724.56 gourdes soit environ 82% des promesses et proviennent principalement de trois bailleurs (AFD, BID, BM). Toutefois, il importe de mentionner qu'une somme de 415 Millions gourdes programmée sur la période antérieure a été déboursée par l'UE et qu'un appui de 43, 688,000.00 gourdes a été fourni par Timor Leste portant donc les ABG décaissés pour l'exercice à 3, 826, 356, 550.40. Conséquemment, tant l'enveloppe que l'échelonnement des dépenses publiques ont dû être ajustés pour prendre en compte les priorités imposées par la conjoncture.

III.- LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2012-2013

Pour l'année fiscale 2012-2013, le montant du PIP s'est élevé à 87, 501, 255,303.00 gourdes dont 26, 229, 957,054.00 gourdes en ressources nationales ; 18,011,105,416.00 gourdes programmées sur le Trésor Public et 8,225,672,811.00 gourdes sur les AFC constitués essentiellement des fonds tirés de l'annulation de la dette FMI. Les fonds externes dont plus de 30% proviennent des fonds Petro caribe compensent 70.5% des besoins en dépenses d'investissement. Par ailleurs, ces crédits prévoient la mise en œuvre de 101 programmes déclinés en 752 projets ainsi répartis: 513 pour le secteur économique, 39 pour le secteur politique et 200 pour le secteur socioculturel.

Répartition par Pouvoir et par Secteur

La lecture du PIP par Pouvoir révèle que l'Exécutif a bénéficiée d'un pourcentage de 98.7% de l'enveloppe totale. Les crédits respectifs alloués au Pouvoir Législatif et aux Institutions Indépendantes à s'élèvent à hauteur de 0.4% et 0.9%. Par ailleurs, la classification sectorielle place le secteur économique au premier plan avec une allocation de 70.5% du PIP, viennent ensuite les secteurs socioculturel et politique avec, pris dans cet ordre, 20.4 % et 7.8% des crédits du PIP.

Selon une répartition géographique, les crédits d'investissement relatifs aux projets dits « national » se sont encore imposés en tête de liste avec 51.73% du PIP, ce pourcentage concerne des projets qui s'exécutent sur au moins 2 départements. En effet, malgré tous les efforts de la DIP pour obtenir des institutions une répartition géographique désagrégée de certains « projets », la localisation « nationale » occupe encore une place importante dans la dénomination de la zone d'implémentation des « projets » ; ceux des départements de l'Ouest (18.44%) et du Nord (5.88%) s'ensuivent et au bas de l'échelle se trouvent ceux du Nord-Ouest (1.03%). Le montant de l'investissement calculé par tête d'habitant donne le classement suivant : le Centre (6,992.00 HTG), le Nord-est (5,540.00 HTG), le Nord (5,055.00 HTG), le Sud' Est (4,772.00 HTG) et la Grande-Anse (4,745.00 HTG), l'Ouest (4,195.00 HTG), les Nippes (3,229.00 HTG), l'Artibonite (2,993.00 HTG), le Sud (2,705.00 HTG) et Nord-Ouest (1,295.00HTG).

IV. EXECUTION FINANCIERE DU PIP 2012-2013 / RESSOURCES NATIONALES

Relatons d'entrée de jeu qu'à ce stade l'analyse se limite aux crédits de source TP et AFC vu que les informations relatives aux montants décaissés par les PTF pour l'exécution des projets ne parviennent pas toujours à la DIP en temps utile. Ceci étant dit, pour l'exécution du PIP, des décaissements du Trésor Public se chiffrant à 12, 902, 167,547.00 gourdes sont virés au compte de 258 projets dont 254 gérés par le Pouvoir Exécutif, 2 par le Législatif et 2 par les institutions indépendantes ; se rapportant aux débours consentis à partir des AFC, ils s'élèvent à 3,368,015,490. Par ailleurs, il est à signaler également qu'en ce qui a trait aux documents de programmation, pour l'exercice 2012-2013, seulement 118 documents définitifs de projets et 311 FIOP ont été soumis pour tout le PIP. Conséquemment, la mobilisation de l'enveloppe budgétaire par les secteurs suite aux requêtes produites par le MPCE n'a atteint que 74.69%.

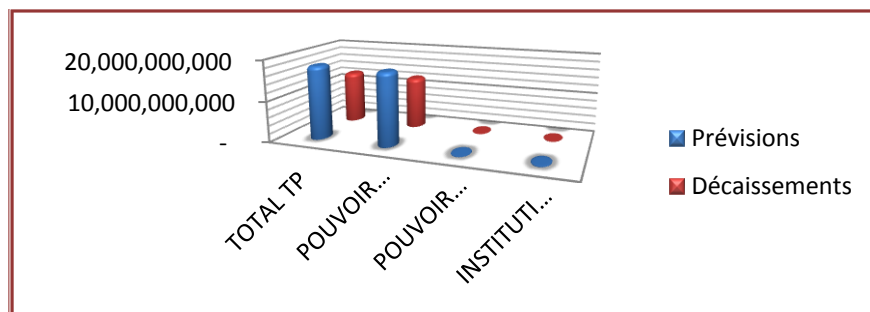
Donc, autre que les difficultés liées aux contraintes de disponibilités de ressources nationales, la capacité réelle des secteurs à utiliser efficacement les fonds mis à leur disposition est questionnable.

Les crédits sur les ressources nationales programmés dans le PIP 12-13 ont été exécutés à hauteur de 62%, soit un total de 16, 270, 183, 037.70 de gourdes décaissées. La partie qui suit fait la description de l'exécution des crédits en ce qui à trait aux deux sources internes de financement du PIP, à savoir le Trésor Public (TP) et les Autres Fonds de Contrepartie (AFC).

LES CREDITS DU TRESOR PUBLIC

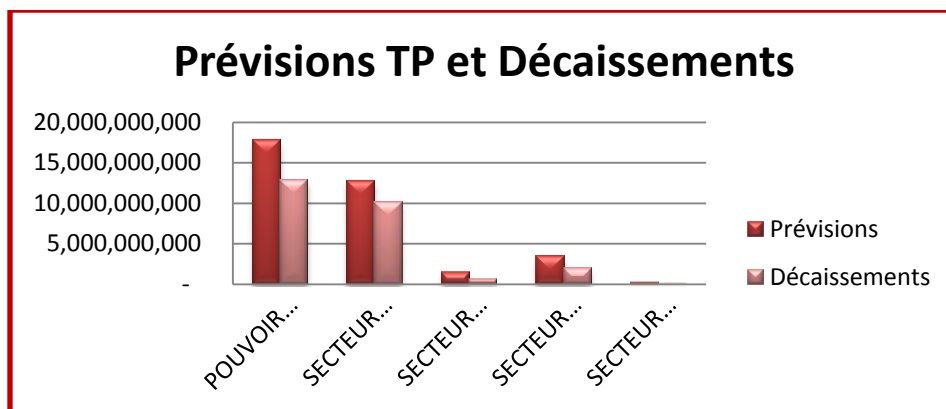
L'exécution financière du Programme d'Investissement Public à partir du Trésor Public pour l'exercice 2013-2014 a atteint la hauteur de 72%. Le pouvoir exécutif a un taux d'exécution similaire avec l'exécution globale, soit un taux de 72%, Le pouvoir législatif et les institutions indépendantes ont des taux d'exécution respectivement de 100% et de 47%. On doit se rappeler toutefois que le pouvoir exécutif était le principal bénéficiaire de la ventilation des crédits TP, disposant plus de 98% de ces crédits.

Graphe #1. Décaissement global du PIP et répartition par pouvoirs



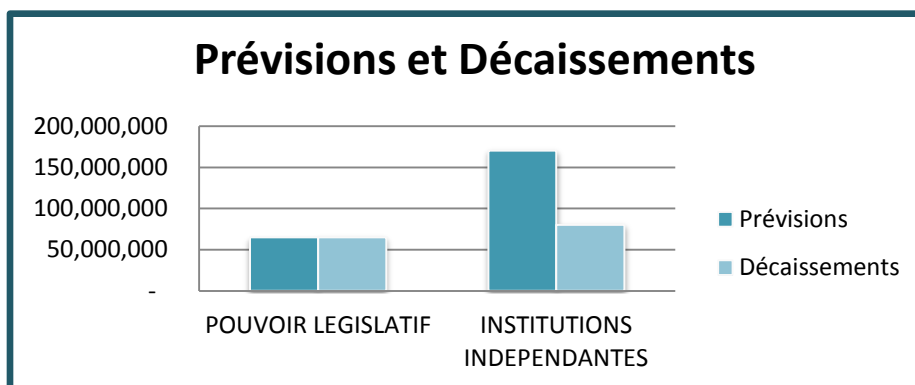
Le taux d'absorption des crédits alloués au pouvoir exécutif a atteint 72% et est dû en grande partie à la bonne performance du secteur économique dont le taux d'exécution a été de 79%. Le secteur social a eu le taux le plus élevé avec 58%. Les secteurs politique et culturel ont des taux d'exécution relativement faibles respectivement de l'ordre de 45% et 36%.

Graph #2. Décaissement du pouvoir exécutif



La totalité du montant budgétisé en faveur du pouvoir législatif, soit 65 millions de gourdes, a été décaissée. Par contre, les institutions indépendantes ont été très peu performantes, avec moins de la moitié (47%) des crédits mis à leur disposition absorbés au cours de l'exercice : à titre d'illustration, seulement 10% des crédits du Rectorat de l'Université d'Etat d'Haïti ont été décaissés.

Graph #3. Décaissement du pouvoir législatif et des institutions indépendantes



Exécution financière du PIP par secteur et Institution

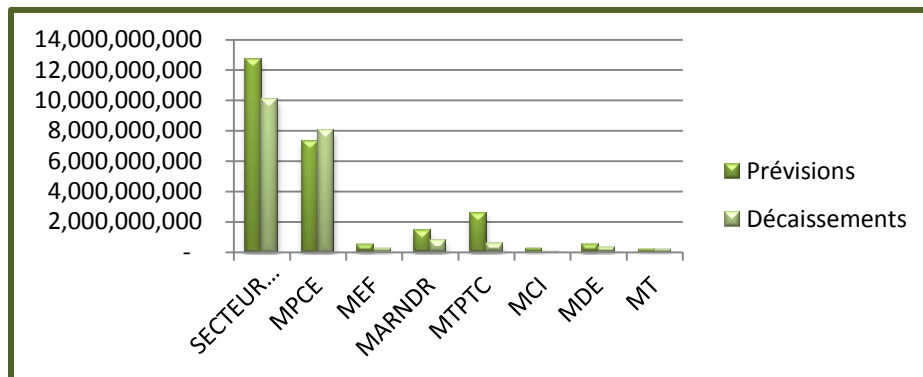
Secteur Economique

Le Secteur Economique a eu un taux d'exécution de 79%, correspondant à dix milliards trente neuf millions sept cent quatre-vingt dix-huit mille cent quatre-vingt trois (10, 039, 798,183.87) gourdes et 87% en chiffres absolus, taux relativement élevé en comparaison des exercices précédents, en dépit des diverses contraintes rencontrées au cours de l'exercice.

Le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (**MPCE**) a bénéficié de la plus grande part des décaissements avec huit milliards vingt millions quatre cent mille trois cent douze et quatre vingt-dix-huit centimes (8 020 400 312,98) gourdes, soit 109% de son budget .. L'excédent de décaissement par rapport au montant qui était alloué initialement à ce Ministère est dû au fait qu'une enveloppe de trois milliards de gourdes additionnelles ont aussi été mises à sa disposition pour des projets d'urgence Post Sandy.

Le Ministère de l'Economie et des Finances (**MEF**) a eu un taux d'exécution de 45% soit deux cent quatre million cent cinquante mille (204 150 000,00) gourdes utilisées ; le Ministère de l'Agriculture des Ressources Nationales et du Développement Rural (51%) (727 458 978,65 gourdes); le Ministère des Travaux Publics Transports et Communication (**MTPTC**) , 20% (517,680,143.24 gourdes) ; le Ministère du Commerce et de l'Industrie (**MCI**) 21 (42 500 000,00 gourdes) ; le Ministère de l'Environnement (**ME**), 65% (316 669 749,00 gourdes) ; le Ministère du Tourisme , 94% (170 381 990,00 gourdes).

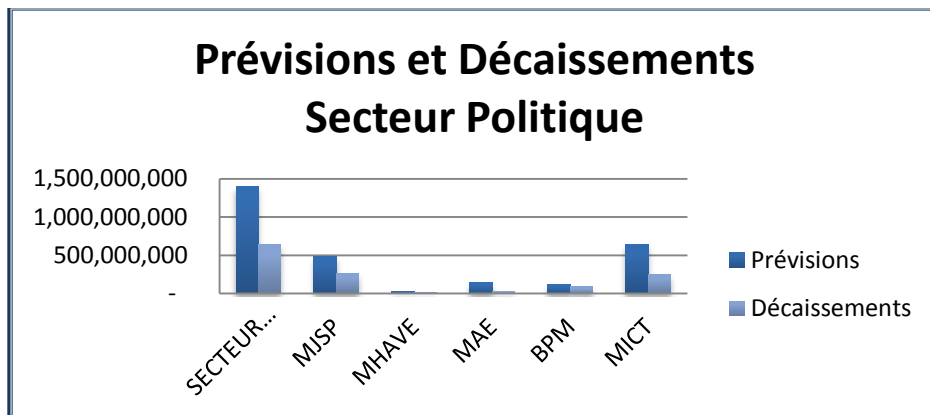
Graphe #4. Décaissements du Secteur Economique



Secteur Politique

La performance du secteur politique a été assez faible en ce qui concerne l'exécution du PIP2012-2013, avec 45% des prévisions absorbées. Toutefois, le Bureau du Premier Ministre (**BPM**) a eu un taux relativement élevé (76%). Le Ministère des Haïtiens Vivants à l'Etranger (**MHAVE**) et le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (**MJSP**) ont aussi dépassé les 50%, avec respectivement 60% et 55%. Le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (**MICT**) n'a pu absorber que 38% des crédits qui lui étaient alloués, et le Ministère des Affaires Etrangères (**MAE**), 21%

Graphe #5. Décaissements du Secteur Politique

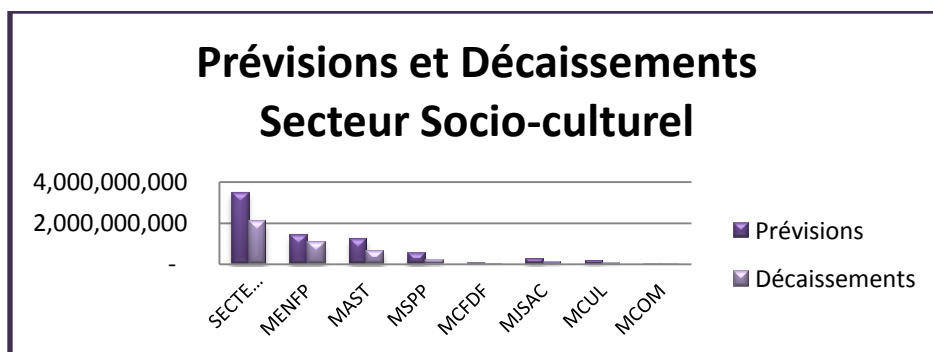


Secteur Socioculturel

Le secteur socioculturel avait bénéficié d'un crédit prévisionnel de Trois Milliards Six Cent Soixante Dix Sept Millions Quatre Cent Mille Gourdes (3, 677, 400,000.00 Gdes) pour l'exercice 2012-2013. De ce montant, deux milliards soixante dix-neuf millions Sept Cent Quatre Vingt Onze Mille Trois Cent Trente Trois Gourdes (2, 079, 791,333.04 Gdes) ont été décaissées, soit environ 60%.

Les décaissements effectués en faveur du Ministère de l'Education Nationale Et de la Formation Professionnelle (MENF) ont représenté 74 % de ses crédits. Pour l'ensemble des autres Ministères du secteur socioculturel le taux d'exécution se situe autour de 50%.

Graphe #6. Décaissements du Secteur Socioculturel

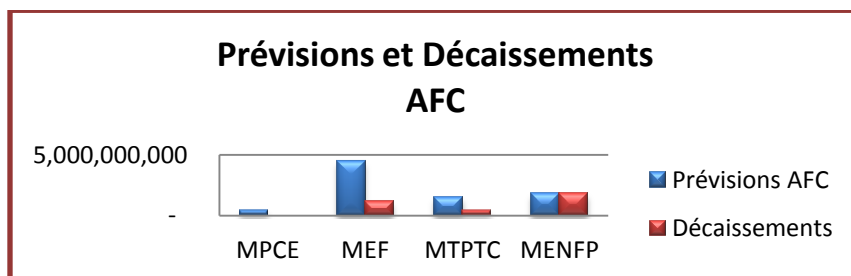


LES AUTRES FONDS DE CONTREPARTIE

Si pour la majorité des Ministères les ressources nationales se limitent aux crédits provenant du Trésor Public, quatre ont pu compter sur d'autres ressources nationales, les Autres Fonds de Contrepartie (AFC), pour exécuter leur Programme d'Investissement Public (PIP). Il s'agit du MPCE, du MEF, du MTPTC et du MENFP. Ces autres ressources proviennent, d'une part, des fonds dont le pays a bénéficié dans le cadre de l'annulation de la dette du FMI et de l'autre, du Fonds National d'Education FNE.

En début d'exercice, les crédits sur les comptes AFC pour ces quatre ministères étaient ainsi présentés : 420,000,000 de gourdes pour le MPCE, 4,090,955,000 pour le MEF, 1,503,896,638 pour le MTPTC et 1,804,000,000 pour le MENFP. Le montant total des fonds AFC décaissés s'est élevé à 3,368,015,490 (soit 41%) dont 1,177,798,101 pour le MEF ; 382,540,850 pour le MTPTC et 1,807,676,539 pour le MENFP. L'allocation au MPCE sur les AFC n'a pas été utilisée, tandis que les autres Ministères ont eu des taux d'absorption respectifs de 26% (MEF), de 25% (MTPTC) et 100% (MENFP).

Graphe #7. Décaissements AFC



Lorsqu'on ajoute les décaissement des crédits sur AFC de ces trois ministères à leurs décaissements sur fonds du TP, on obtient des montants en Ressources Nationales s'élevant à 1,381,948,101.00 pour le MEF, 900,220,993.63 pour le MTPTC et 2,848,684,127.00 pour le MENFP. Ainsi, dans l'ensemble, les décaissements sur Ressources Nationales se sont élevés à hauteur de 16,270,183,037.70 de gourdes, soit un taux d'exécution de 62%.

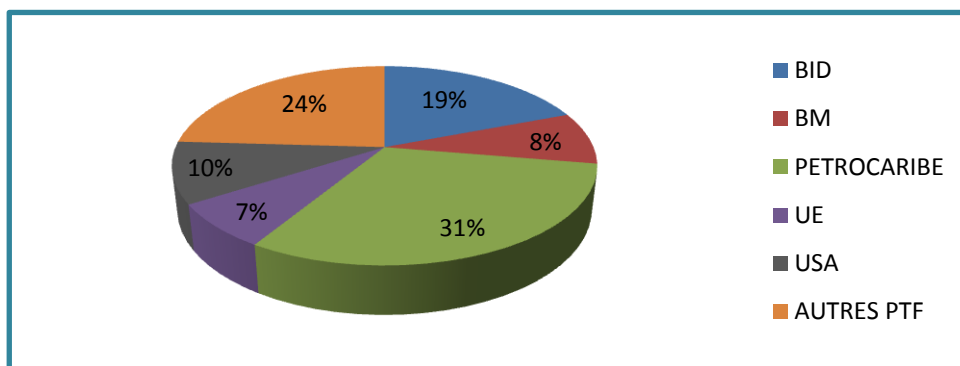
V. Ressources Externes

Depuis quelques années, Haïti s'engage à s'appropriier le processus de son développement. En effet, un effort soutenu de mobilisation de ressources nationales, dont la croissance a été de 16% dans le PIP 2012-2013 par rapport à celui de 2011-2012, est consenti dans la programmation du

financement des politiques publiques. Cependant, les faiblesses structurelles aggravées par les séquelles encore flagrantes du séisme de janvier 2010, rendent incontournable l'apport des PTF. Ainsi, pour l'exercice 2012-2013, la contribution en Aide Publique au Développement (APD) exprimée dans le budget répond à un besoin de financement des projets d'investissement pour une enveloppe de **Soixante et Un Milliards Deux Cent Quarante Sept Millions Quatre Cent Quatre-vingt Sept Mille Deux Cent Trente Sept** Gourdes (61,247,487,237 Ht) correspondant à 70% des allocations du PIP. Cette contribution est fournie par les principaux Bailleurs soit sous la forme bilatérale soit sous la forme multilatérale. La participation des partenaires bilatéraux a été la plus importante vu qu'elle a supporté 61% des Ressources Externes (RE) contre 39% des fonds de source multilatérale.

Depuis la signature entre HAITI et VENEZUELA en octobre 2007 de l'accord PETROCARIBE, les ressources y résultant constitue la principale et la plus sûre des sources de financement de l'Etat haïtien. Aussi, les fonds PETROCARIBE financent-ils 31% des ressources externes. Puis, viennent la BID (19%), les USA (10%), la BM (8%) et l'UE (7%). Les 24% restants proviennent des autres PTF. Le graphe ci-après permet d'apprécier le niveau d'engagement à la programmation des différents PTF dans les RE.

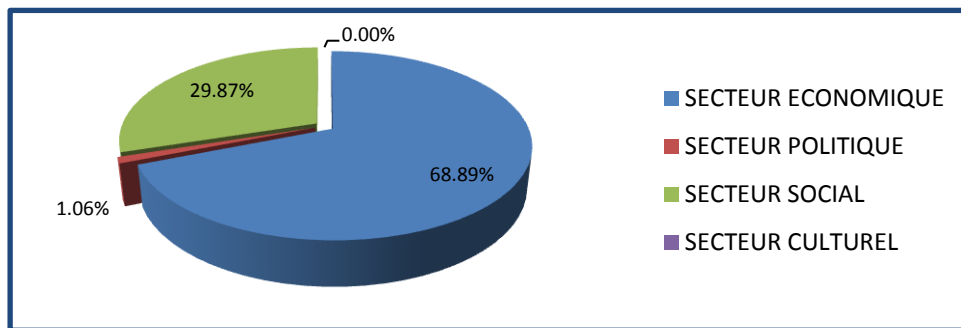
Graphe 8.- Répartition des ressources externes par PTF



Les chiffres clés du financement externe

Les Ressources Externes (RE) ont financé 70% de l'enveloppe totale du Programme d'Investissement Public (PIP) de l'exercice 2012-2013. De ce financement, le Pouvoir exécutif est le principal bénéficiaire, soit 99.83%, repartis ainsi : secteur économique 68.89%, secteur social 29.87% et secteur politique 1.06%.

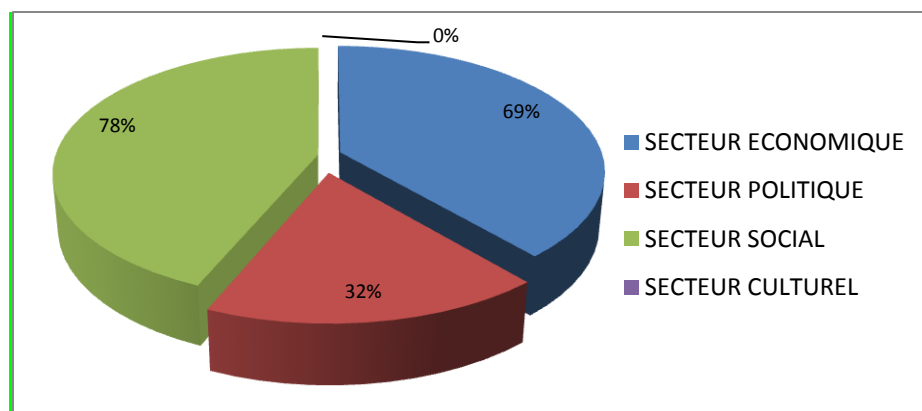
Graphe 9. Répartition des ressources externes par secteurs



Poids des ressources externes au niveau de l'enveloppe des secteurs

Les ressources externes ainsi réparties induisent que le plus appuyé des secteurs est le secteur social dans lequel les PTF se sont engagés pour des fonds s'élevant à 78% des crédits, suivi par les secteurs : économique : 69%, politique : 32%. Quant aux Institutions Indépendantes, les RE représentent 38.4% des montants programmés.

Graphe 10.-Poids des RE au niveau de l'enveloppe des secteurs



Exécution financière des Ressources Externes

Généralement, la DIP n'analyse pas l'exécution du PIP en considérant les ressources externes compte tenu de la non-disponibilité des informations relatives non seulement à l'intégralité du flux de l'aide au développement mais aussi et surtout, aux décaissements et aux dépenses effectivement réalisées. Cependant, en vue d'attirer l'attention sur la situation et susciter des mesures visant à y remédier et qui soient en adéquation avec les principes de bonne gouvernance et d'efficacité de l'aide, un examen de la mobilisation des ressources externes a été fait.

Ainsi, les RE inscrites au PIP 2012-2013 ont servi de base d'analyse du financement et, pour les décaissements et dépenses, la DIP a utilisé les informations obtenues du Module de Gestion de

l'Aide Externe (MGAE) / Direction de la Coopération Externe (DCE). Ainsi, il est entendu que dans certains cas, on trouvera des incohérences entre des montants inscrits dans le PIP et les données de décaissements et/ou de dépenses réalisées obtenues de MGAE vu que ce dernier dispose d'informations intégrant des coûts de gestion alors que le PIP ne considère que les dépenses en capital.

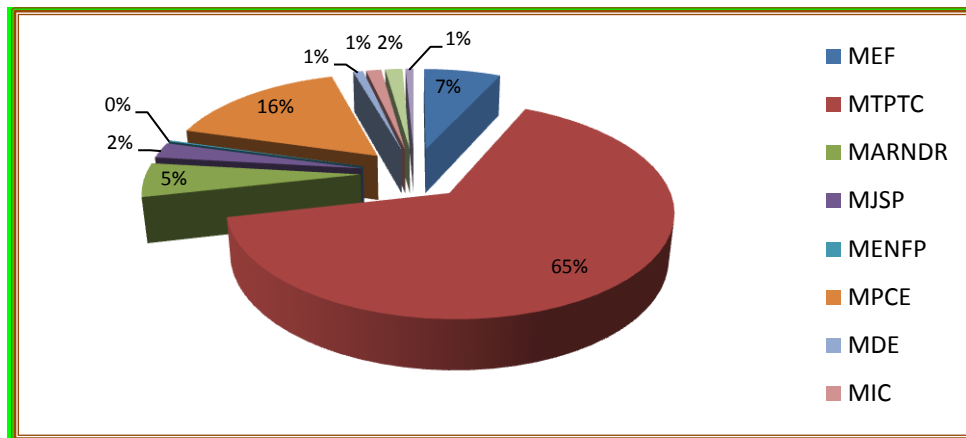
Décaissements des Ressources Externes hors PETROCARIBE

Se basant sur les données auxquelles la DIP a pu accéder via le MGAE/DCE, la mobilisation des RE a été, au 30 septembre 2013, de **Cent Quatorze Millions Six Cent Seize Mille Huit Cent Dix-neuf** Gourdes et **Vingt-neuf centimes** (114, 616, 819. 29) soit 0.3% de l'enveloppe hors PETROCARIBE. Ainsi, les dépenses effectives réalisées proviennent de la BID qui a déboursé 0.2% des fonds auxquels elle a souscrit, la BM 1.7% de ses promesses et TAIWAN 0.9% de ses contributions prévisionnelles.

Décaissements PETROCARIBE

Programmés sur la base de résolutions dont la septième remonte au mois décembre 2012, ces fonds constituent un levier agissant dans le financement de l'investissement public de l'Etat haïtien. En effet, ils ont supporté pour l'exercice 2012-2013 des décaissements d'une valeur de **Douze Milliards Quatre Cent Quatre Millions Huit Cent Trente Quatre Mille Sept Cent Quatre-vingt Dix-sept et Quarante Huit centimes (12,404,834,797.48)** sur le PIP soit 99.1% des décaissements de source externe que la DIP parvient à retracer à partir des informations disponibles. Par rapport au montant décaissé sur PETROCARIBE, **Sept Milliards Six Cent Quatre-vingt Quatre Millions Huit Cent Trente Neuf Mille Cinq Cent Cinquante Trois gourdes et trente trois centimes (7,684, 839, 553.33)** se rapportent à la dernière résolution et se répartissent par secteur suivant la représentation graphique ci-après.

Grphe 11.-Répartition des transferts de la 7^e résolution par secteur



Considérations sur les financements externes

L'intégration du financement externe dans l'analyse de l'exécution du PIP répond à la nécessité d'approcher le programme d'investissement de façon globale, et s'inscrit dans une démarche d'appropriation mutuelle des secteurs et des PTF du PIP. En effet, l'alignement comme principe ne se matérialisera que si, les disfonctionnements étant identifiés, tout un chacun s'engage à y remédier. Par ailleurs, pour ce premier essai, l'on constate que le MGAE dispose d'informations qui ne sont pas pris en compte dans le PIP. Il ressort ainsi le besoin que la DCE/MGAE et les ministères sectoriels travaillent conjointement pour une validation des informations pour qu'en final, le PIP puisse refléter mieux le flux d'aide au développement et conséquemment, le MPCE/DIP puisse disposer d'informations fiables et exploitables pour une meilleure analyse de l'exécution du PIP.

D'autre part, il importe de signaler qu'avec 0.3% d'exécution des ressources externes hors PETROCARIBE (selon les informations disponibles), la programmation et le suivi des programmes et projets sur Fonds externes mérite d'être revue complètement en vue d'identifier les différents goulots d'étranglement, faciliter la traçabilité des projets c'est-à-dire de pouvoir les suivre de la programmation au livrable et parvenir à améliorer l'exécution du PIP dans son ensemble et ainsi, s'assurer d'une loi de règlement qui ne tiendra plus compte uniquement des dépenses réalisées à partir des ressources nationales, mais de l'ensemble du financement du PIP.

VI. CONSIDERATIONS GENERALES

Le PIP 2012-2013 a été mis en œuvre dans un contexte particulièrement difficile de Post Cyclones Sandy et Isaac et de collecte de ressources en-deçà des prévisions: sur 52 milliards de gourdes de prévision de recettes, 44 milliards ont été encaissées, soit 3,5 milliards en moyenne par mois contre 4,3 milliards prévus. De plus, au cours de son exécution, le PIP a connu un réaménagement des crédits au niveau de certains projets, pour environ 3 milliards de gourdes. Certaines dépenses, notamment celles liées aux interventions d'urgence ont été priorisées. Aussi, un Arrêté modifiant la répartition des crédits budgétaires de l'exercice a-t-il été promulgué et publié.

Les résultats de l'exécution du PIP 2012-2013 ont été toutefois encourageants lorsqu'on les compare à ceux du PIP de l'exercice 2011-2012 dont l'exécution n'avait atteint qu'à peine la moitié des prévisions.

Cependant, des exigences inhérentes même à l'opérationnalisation de la vision de faire d'Haïti un pays émergent à l'horizon de 2030 par l'implémentation du PSDH à travers des PTI et leurs cadres respectifs, requièrent le renforcement de certains points. Certains éléments qui perturbent la bonne gestion du Programme d'Investissement ont attiré notre attention, il faudra donc en tenir compte dans la perspective de promouvoir une meilleure programmation de l'utilisation des ressources en Haïti : De ces éléments, l'on a relevé :

- La faible capacité des UEP à assurer une bonne programmation, garantie d'une bonne mise en œuvre des programmes et projets. En effet, le non-respect des procédures (documentation et délai) retarde l'exécution et affecte négativement la performance des secteurs ;
- Le PIP comprend encore beaucoup d'idées de projets dont les coûts estimés sont irréalistes (surestimés ou sous estimés), à cause du fait que les études ne sont pas réalisées. Ce qui expliquera un peu plus tard les problèmes liés à la « capacité d'absorption des secteurs » ;
- Le problème de trésorerie dans certains cas nuit au processus d'exécution des projets. La programmation trimestrielle et annuelle que les secteurs doivent soumettre, n'étant pas acheminée, ne permet pas à la Direction du Trésor de préparer un plan de trésorerie pour pouvoir répondre à temps aux requêtes lorsqu'elles lui parviennent par lot (certains secteurs faisant des requêtes pour l'intégralité des crédits prévus) ;

- La programmation budgétaire, selon le décret sur l'élaboration et l'exécution de la loi de finances, se fait sur environ 10 mois. Les institutions attendent généralement la lettre de cadrage ou dans certains cas un mois avant la date prévue pour le dépôt du budget au Parlement, pour initier et/ou soumettre leur programmation. Malgré tous les efforts du MPCE pour améliorer la programmation de l'investissement public, il se retrouve toujours au dernier moment en situation de listes de projets soumis par les secteurs, à programmer, sans document qui devrait permettre de faire l'analyse de cohérence avec les objectifs et les priorités du gouvernement ;
- Le non respect de certaines dispositions réglementant l'exécution des dépenses. Certains secteurs adressent directement des requêtes de décaissement au MEF alors que selon le cadre légal, toutes les requêtes de décaissement doivent être transmises au MPCE aux fins d'analyses (opportunités de la dépense) avant d'être acheminées au MEF pour suites utiles. Le non-respect de l'obligation de soumettre les pièces justificatives nuit à l'exécution et notamment au contrôle de l'exécution du PIP ;

Tous ces goulots d'étranglement entre autres, nuisent à une bonne exécution du PIP. Ainsi, se retrouve-t-on en fin d'exercice avec très peu d'informations quant à l'exécution effective du PIP, c'est-à-dire les dépenses effectivement réalisées. Et c'est pour cela, que l'analyse (2 mois après la fin de l'exercice) porte essentiellement sur les décaissements effectués (absorption) et non sur les dépenses effectivement réalisées (exécution).

De ce qui précède, on peut dire que :

- Le niveau de décaissement dont a bénéficié un organisme pourrait justifier la performance du secteur dans la mesure où les dépenses réalisées l'ont été de manière efficace et efficiente et ont permis de répondre aux vrais besoins des populations. Il est très important de signaler qu'au 30 septembre 2013, le solde cumulé des comptes des projets accusaient un montant de 6.138.723,240 gourdes. Ce sont des crédits décaissés qui n'ont pas été utilisés.
- L'important n'est pas de dépenser parce que les crédits sont disponibles, c'est de **bien dépenser** pour que les résultats souhaités puissent être obtenus et que les objectifs fixés soient atteints. Aussi, la qualité des dépenses publiques (bonne allocation, gestion rationnelle...) est-elle d'une grande importance. Les projets doivent être bien étudiés, bien documentés pour permettre à l'Etat de bien dépenser.

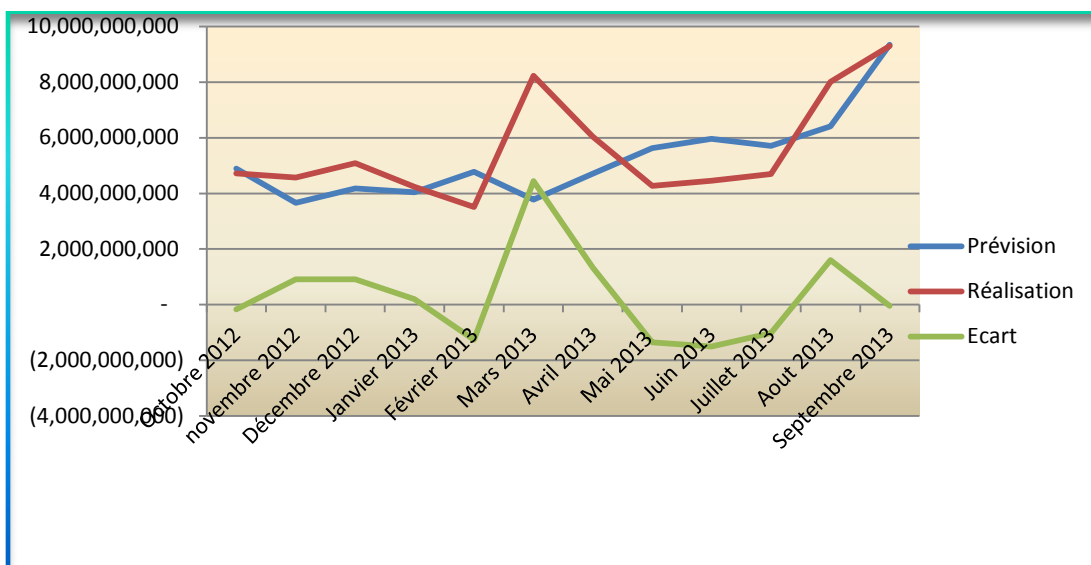
- Tant qu'il n'y a pas l'obligation d'une part, d'une gestion basée sur des résultats et d'autre part de rendre compte et d'être sanctionné le cas échéant, la gestion rationnelle des ressources, l'un des principes de bonne gouvernance, ne restera qu'un vœu pieux.
- En ce qui a trait aux programmes et projets à financement externe, il importe qu'avant toute inscription des crédits y relatifs que les secteurs soient notifiés pour faciliter l'appropriation de ces dits programmes et projets en vue d'en faciliter le suivi et l'exécution.

CONCLUSION:

La loi qui ordonne la préparation du budget et son vote par le Parlement est " la Loi des Finances". Elle est règlementée par le décret du 16 février 2005 qui fixe les procédures d'élaboration du budget ainsi que l'obligation du respect de ces procédures. Cela dit, le cadre légal et institutionnel sur les procédures d'élaboration et d'exécution du budget en général et du PIP en particulier existe et est en vigueur. Il revient aux différentes institutions de s'approprier ces documents et de s'aligner aux exigences requises et cela, dans le respect de la vision et des grandes priorités du Gouvernement.

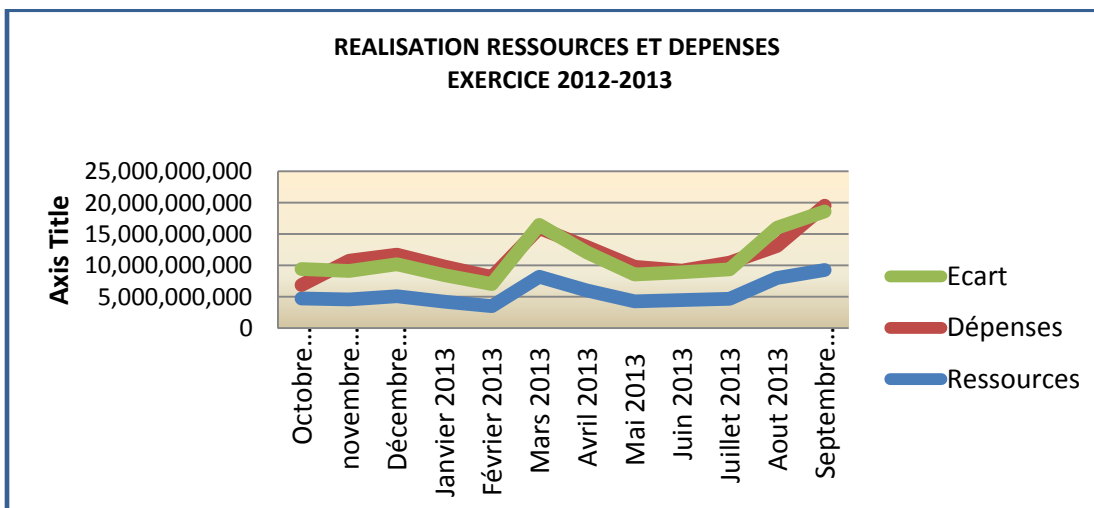
ANNEXES

1- PREVISIONS/REALISATION DE RESSOURCES: BUDGET 2012-2013



Source: MEF/DGB

2.- REALISATION RESSOURCES ET DEPENSES: BUDGET 2012-2013



Source: MEF/DGB

3.- REPARTITION DES CREDITS DU TRESOR PUBLIC : PIP 2012-2013

	PIP 2012-2013		
	Trésor Public	Poids Institutions/secteur	Poids Institutions/PIP
TOTAL	18,011,105,416		
POUVOIR EXECUTIF	17,776,105,416		98.7%
SECTEUR ECONOMIQUE	12,697,249,185		70.5%
MPCE	7,325,938,803	57.7%	40.7%
MEF	454,945,825	3.6%	2.5%
MARNDR	1,440,000,000	11.3%	8.0%
MTPTC	2,598,143,057	20.5%	14.4%
MCI	207,282,500	1.6%	1.2%
MDE	490,000,000	3.9%	2.7%
MT	180,939,000	1.4%	1.0%
SECTEUR POLITIQUE	1,401,456,231		7.8%
MJSP	483,500,000	34.5%	2.7%
MHAVE	25,000,000	1.8%	0.1%
MAE	140,000,000	10.0%	0.8%
BUREAU DU PM	112,956,231	8.1%	0.6%
MICT	640,000,000	45.7%	3.6%
SECTEUR SOCIAL	3,483,900,000		19.3%
MENFP	1,411,000,000	40.5%	7.8%
MAST	1,214,000,000	34.8%	6.7%
MSPP	532,000,000	15.3%	3.0%
MCDFD	56,900,000	1.6%	0.3%
MJSAC	270,000,000	7.7%	1.5%
SECTEUR CULTUREL	193,500,000		1.1%
MCUL	177,500,000	91.7%	1.0%
MCOM	16,000,000	8.3%	0.1%
AUTRES CATEGORIES INST.	235,000,000		1.3%
POUVOIR LEGISLATIF	65,000,000		0.4%
SENAT DE LA REPUBLIQUE	50,000,000	76.9%	0.3%
CHAMBRE DES DEPUTES	15,000,000	23.1%	0.1%
POUVOIR JUDICIAIRE			0.0%
INSTITUTIONS INDEPENDANTES	170,000,000		0.9%
CSCCA	70,000,000	41.2%	0.4%
CEP			0.0%
UEH	100,000,000	58.8%	0.6%

Sources: MEF/MPCE

**4.- RESUME DES DECAISEMENTS TRESOR PUBLIC PAR SECTEURS ET INSTITUTIONS
2012-2013**

	Tresor Public	Decaissement	Taux de financement	Nombre de Projets financés
TOTAL	18,011,105,416	12,902,167,547	72%	258
POUVOIR EXECUTIF	17,776,105,415.51	12,757,167,547.31	72%	254
SECTEUR ECONOMIQUE	12,697,249,185	10,039,798,183.87	79.1%	145
MPCE	7,325,938,803	8,020,400,313	109%	26
MEF	454,945,825	204,150,000	45%	8
MARNDR	1,440,000,000	767,458,979	53%	36
MTPTC	2,598,143,057	517,680,143	20%	40
MCI	207,282,500	42,500,000	21%	8
MDE	490,000,000	316,669,749	65%	10
MT	180,939,000	170,939,000	94%	17
SECTEUR POLITIQUE	1,401,456,231	637,578,030.40	45.5%	27
MJSP	483,500,000	264,356,354	55%	10
MHAVE	25,000,000	15,000,000	60%	2
MAE	140,000,000	30,000,000	21%	2
BUREAU DU PM	112,956,231	86,067,882	76%	2
MICT	640,000,000	242,153,794	38%	11
SECTEUR SOCIAL	3,483,900,000	2,009,984,153.04	57.7%	74
MENFP	1,411,000,000	1,041,007,588	74%	19
MAST	1,214,000,000	641,510,000	53%	9
MSPP	532,000,000	182,315,086	34%	29
MCFDF	56,900,000	31,593,079	56%	4
MJSAC	270,000,000	113,558,400	42%	13
SECTEUR CULTUREL	193,500,000	69,807,180.00	36.1%	8
MCUL	177,500,000	61,807,180	35%	6
MCOM	16,000,000	8,000,000	50%	2
AUTRES CATEGORIES INST.	235,000,000.00	145,000,000.00	62%	4
POUVOIR LEGISLATIF	65,000,000	65,000,000.00	100.0%	2
SENAT DE LA REPUBLIQUE	50,000,000	50,000,000	100%	1
CHAMBRE DES DEPUTES	15,000,000	15,000,000	100%	1
POUVOIR JUDICIAIRE				
INSTITUTIONS INDEPENDANTES	170,000,000	80,000,000.00	47.1%	2
CSCCA	70,000,000	70,000,000	100%	1
CEP				
UEH	100,000,000	10,000,000	10%	1

Sources: MEF/Direction du Tresor

5.- REPARTION GEOGRAPHIQUE DU PIP 2012-2013 (EN GOURDES)

	INVESTISSEMENT	POPULATION ESTIMEE EN 2012	INVESTISSEMENT PER CAPITA
TOTAL	87,501,255,303	10,413,211	8,403
NATIONAL	45,266,027,875		
OUEST	16,132,500,982	3,845,564	4,195
NORD	5,147,781,238	1,018,414	5,055
SUD	2,000,265,031	739,558	2,705
CENTRE	4,979,205,498	712,134	6,992
ARTIBONITE	4,934,646,629	1,648,590	2,993
GRANDE-ANSE	2,120,637,845	446,906	4,745
NIPPES	1,055,454,290	326,877	3,229
NORD'EST	2,082,799,100	375,967	5,540
NORD'OUEST	900,860,296	695,502	1,295
SUD'EST	2,881,076,519	603,699	4,772

Sources: MEF/MPCE